

Ville de Landivisiau - Séance du 28 mai 2021 - n° 2021/304

**EXAMEN D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION - COLORATION DE FACADE**

VU la délibération en date du 25 septembre 1998 décidant l'attribution de subventions aux propriétaires qui s'inscrivent dans le projet de ravalement des façades en centre-ville avec les conseils du cabinet d'étude de coloration,

VU la demande de subvention reçue en mairie,

VU l'avis favorable de la commission « Administration Générale - Personnel - Sécurité / Quartiers - Environnement - Communication - Jumelages » en date du 5 mai 2021,

Ayant entendu son rapporteur, Madame Laurence CLAISSE, Maire,

**APRES** en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**A L'UNANIMITE (27 membres présents),**

**ACCORDE** la subvention suivante :

- 247,46 € à ( ) qui a effectué des travaux d'amélioration de la façade de son commerce situé ( ), pour un montant de 1 237,33 € (soit 20 % du montant des travaux).

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

| VOTE               |    |
|--------------------|----|
| SUFFRAGES EXPRIMES | 27 |
| POUR               | 27 |
| CONTRE             | 0  |

Fait à Landivisiau, le 28 mai 2021

**Le Maire,**

**Laurence CLAISSE.**

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le... 04 JUIN 2021

Et de la publication, le... 04 JUIN 2021

Fait à Landivisiau, le... 04 JUIN 2021

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL

